

bonjour



le Magazine d'Information de Saint-unien

N°14 | Semestriel | décembre 2010



**LOISIRS, TOURISME, BIODIVERSITÉ
LES PROJETS POUR LA VALLÉE DE LA GLANE**

mouvement

- | MICRO-CRÈCHE : chacun son rythme **p. 4**
- | TRAVAUX : le renouveau de l'avenue Jean Jaurès **p. 6**
- | ATHLÉTISME : en piste pour le haut niveau **p. 7**



ensemble

- | LES ANIMATIONS SPORTIVES **p. 8**
- | UNE TROISIÈME FLEUR pour Saint-Junien **p. 10**
- | CME : c'est reparti pour 2 ans ! **p. 11**



dossier

- | DOSSIER : la vallée de la Glane **p. 12**



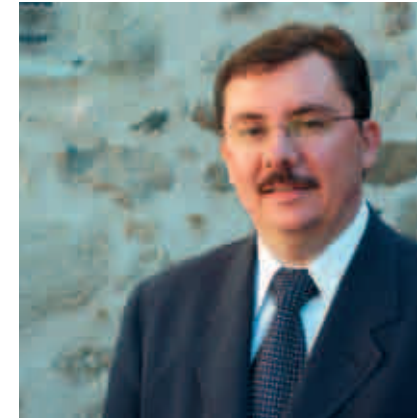
plaisir

- | JUMELAGE : des noces d'émeraude et d'étain **p. 16**
- | EXPO : le formidable testament de Jean Teilliet **p. 18**
- | CINÉMATHÈQUE : une vie en images **p. 19**



horizons

- | Du côté des assoc' et des clubs **p. 20**
- | La tribune **p. 22**
- | L'Agenda **p. 23**



Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors des réunions publiques que nous avons organisées l'automne dernier, le bilan de la municipalité, à mi-mandat, est plus que positif. Depuis 2008, plus de 12 millions d'euros ont été investis par la commune dans des domaines aussi divers que l'aménagement urbain, les équipements sportifs, l'éducation, le social, la jeunesse ou encore la culture.

L'une des grandes réalisations de l'année 2010 et sans doute du mandat restera la mise en service de la canalisation qui relie Limoges, Saint-Junien et Rochechouart pour le transport de l'eau. Avec elle, la distribution d'eau potable est désormais assurée en quantité comme en qualité. C'est un grand soulagement pour tout le monde. Quant à son impact financier pour les usagers, il est minime puisque comme nous l'avions annoncé, pour une consommation moyenne de 120 m³ par an, cela représente environ 1 euro de plus par mois.

Les investissements vont se poursuivre en 2011. D'autres réalisations sont en cours : place Lénine, place Roche, médiathèque, stade. De nouveaux projets sont en préparation : Cité du cuir et du gant de peau, aménagement de la vallée de la Glane, restructuration du groupe scolaire Chantemerle, agrandissement de la zone d'activités de Boisse...

La santé financière de la ville nous le permet. Pour ne citer qu'un chiffre, l'endettement de la ville s'élève à 655 euros par habitant alors que la moyenne nationale pour les villes de même taille est de 1066 euros par habitant. Cela nous laisse donc une bonne marge de manœuvre, surtout pour 2011 où les effets de la réforme du financement des collectivités locales ne se feront pas encore sentir.

Pour 2012, nous sommes dans l'incertitude. Si, selon les estimations, la suppression de la taxe professionnelle fera perdre 300 000 euros à la Communauté de communes, personne n'est capable actuellement de nous dire ce qu'il adviendra des ressources financières des communes. Cela ne nous facilite pas le travail mais nous restons déterminés à poursuivre la mise en œuvre de notre programme au service de la ville et de ses habitants.

En attendant, je tiens, personnellement et au nom du Conseil municipal, à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année.

| Pierre ALLARD
Maire de Saint-Junien

bonjour
Magazine municipal édité par la Ville de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. : 05 55 43 06 80
communication@mairie-saint-junien.fr

Directrice de la publication :
Annie Faugoux

Création, conception, maquette :
L'Agence.net - 05 55 12 13 13

Rédaction :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

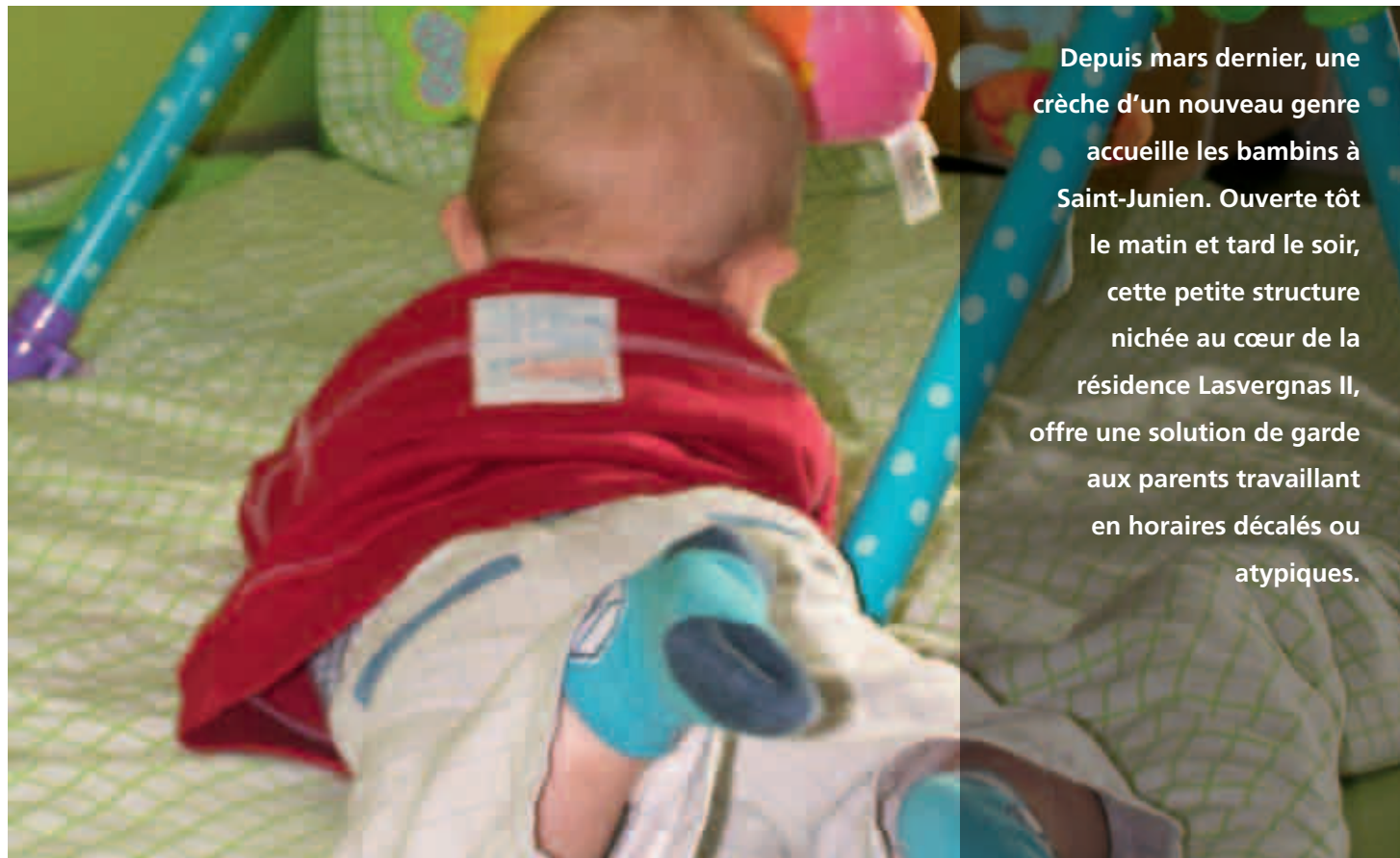
Photos :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Impression :
Nouvelles Presses du Centre
6 000 exemplaires



MICRO-CRÈCHE

CHACUN SON RYTHME



Depuis mars dernier, une crèche d'un nouveau genre accueille les bambins à Saint-Junien. Ouverte tôt le matin et tard le soir, cette petite structure nichée au cœur de la résidence Lasvergnas II, offre une solution de garde aux parents travaillant en horaires décalés ou atypiques.



Petites chaussures bien rangées, manteaux idéalement alignés, lumière tamisée et surtout pas un bruit dans la grande salle de jeux... Non, vous ne rêvez pas, vous êtes bien dans une crèche. Mais pas n'importe laquelle. Il est 4 heures 45 et les premiers parents viennent déposer leurs bébés à « La courte échelle ». Les yeux encore mi-clos, les bambins sont déposés dans un petit lit douillet, installés au sein d'une des trois chambres où ils pourront tranquillement terminer leur nuit.

C'est en mars dernier que la micro-crèche a vu le jour, répondant à une demande importante de la part de la population. **« La courte échelle est ouverte de 4h45 à 21h15 explique Roger Guilloumy, adjoint chargé de la petite enfance. Elle est destinée aux parents qui ont des horaires décalés, les intérimaires, les personnes travaillant en usine, à l'hôpital, en grandes surfaces, les routiers, etc. Ces besoins ont été déterminés lors de deux questionnaires envoyés aux familles de la commune**

en 2008 ainsi qu'aux assistantes maternelles de la communauté de communes. Nous avons constaté qu'il y avait un réel besoin, assure-t-elle. D'ailleurs, s'il y a aujourd'hui une quinzaine de familles inscrites, il y a aussi plusieurs personnes en attente. Nous prenons en priorité les couples ayant tous les deux des horaires décalés, les habitants de Saint-Junien et les dossiers par ordre d'inscription. Enfin, il ne faut pas oublier que nous pouvons proposer un accueil occasionnel ».

L'autre particularité de « La courte échelle » est d'être installée au cœur de la résidence Lasvergnas, gérée par le Centre communal d'action social, où résident des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap. En effet, lors de la création du site, deux appartements ont été transformés pour créer la crèche. **Cette implantation est l'occasion d'organiser régulièrement des rencontres intergénérationnelles** où jeunes et moins jeunes se découvrent avec le même émerveillement et la même simplicité. **« Nous faisons avec eux des pâtis-**

series, des plantations, si nous sommes dehors où s'il y a de la musique nous leur demandons si nous pouvons passer les voir... Ces rencontres se déroulent donc de manière assez spontanée, raconte Béatrice, auxiliaire de puéricultrice ».

Les partenaires

La micro-crèche de Saint-Junien a vu le jour grâce au concours du Conseil Général (notamment pour le soutien technique, pédagogique etc.), la Caisse d'Allocations Familiales (soutien technique, financement à hauteur de 80% et aide au fonctionnement dans le cadre du contrat enfance jeunesse et par une prestation de service), la MSA (pour ses allocataires), ainsi qu'une coopération avec l'Office public de l'habitat de la commune.

S'adapter quotidiennement aux plannings des parents

Du côté de l'encadrement, 5 personnes qualifiées veillent sur les enfants. L'équipe a été étoffée avec deux auxiliaires de puériculture qui viennent s'ajouter aux deux personnes titulaires du CAP petite enfance ainsi qu'à l'assistante maternelle agréée. De plus, il faut noter la présence d'une éducatrice de jeunes enfants une demi-journée par semaine. Une équipe soudée qui sait ajuster son rythme quasiment au jour le jour. **« Une petite structure comme celle-ci permet aux équipes d'être très autonomes et réactives pour s'adapter aux emplois du temps des parents »** ajoute Catherine Buisson, responsable du Pôle petite enfance. **« Il**

faut bien sûr faire avec les plannings des familles reconnaît Béatrice, nos horaires changent souvent mais nous avons également beaucoup plus de temps à consacrer aux enfants. Je trouve qu'ainsi nous respectons mieux leurs rythmes ».



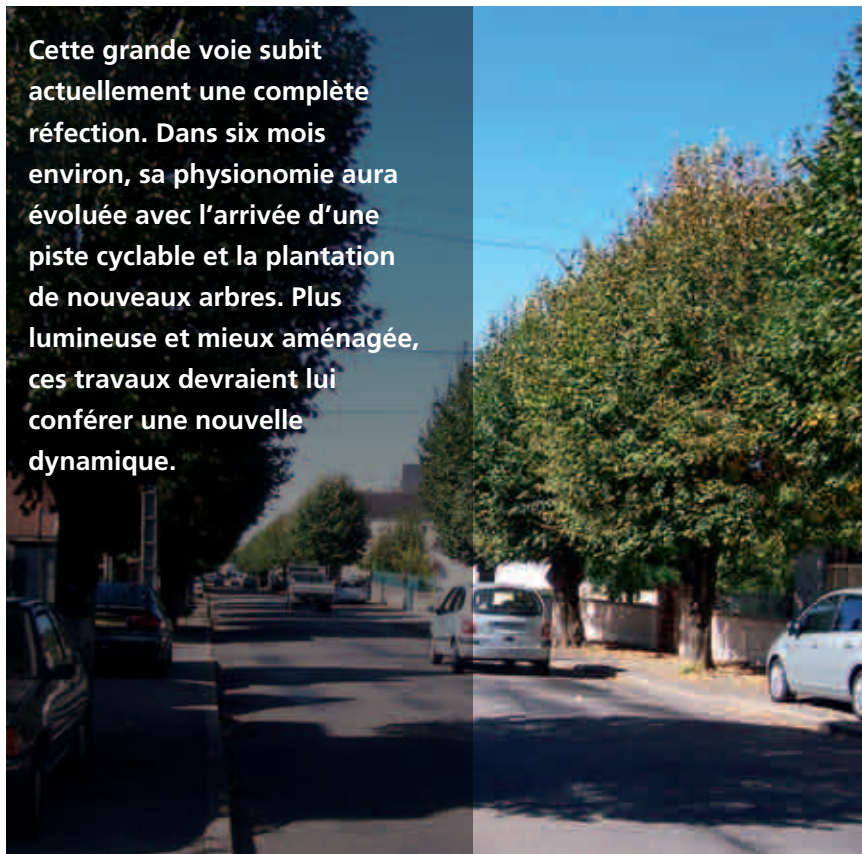
Et vous, qu'en pensez-vous?

Un grand sourire aux lèvres, Romain, 14 mois franchit la porte de « La courte échelle » accompagné de ses parents Christelle et Sébastien. Ces derniers ont postulé pour une place à la micro-crèche dès qu'ils ont eu connaissance de son ouverture et sont aujourd'hui ravis de leur choix. **« Nos horaires changent tous les jours explique Sébastien, cette formule nous convient donc parfaitement ».** **« Nous souhaitons également une petite structure pour notre enfant ajoute Christelle et il faut reconnaître que les personnes qui s'occupent de lui sont très sympas ! ».**

TRAVAUX

LE RENOUVEAU DE L'AVENUE JEAN JAURÉS...

Cette grande voie subit actuellement une complète réfection. Dans six mois environ, sa physionomie aura évoluée avec l'arrivée d'une piste cyclable et la plantation de nouveaux arbres. Plus lumineuse et mieux aménagée, ces travaux devraient lui conférer une nouvelle dynamique.



D'année en année la municipalité poursuit ses travaux d'embellissement et de rénovation du centre ville. C'est désormais au tour de l'avenue Jean-Jaurès, cette grande artère résidentielle arborée, de connaître une importante remise en état. Bien connue de l'ensemble des saint-juniaux qui l'ont longtemps empruntée en voiture ou à pied comme desserte des quartiers alentours, il ne s'agissait nullement de lui faire perdre son identité. C'est pourquoi ces réaménagements ont bien sûr été pensés en collaboration avec les habitants, conviés à plusieurs réunions destinées à présenter les différents projets. D'un commun accord, le souhait a été émis de conserver l'aspect rectiligne et arboré de l'avenue. Toutefois, les études ont montré que l'état phytosanitaire des 2/3 des 77 tilleuls était très préoccupant. C'est pourquoi, la décision a été prise de remplacer l'intégralité des arbres afin de conserver la cohérence de l'aménagement. Ainsi, un nombre plus important d'arbres sera replanté. Il s'agira d'espèces à floraison, possédant de hautes tiges : Troènes du Japon, Amélanchier ou Frêne à fleurs.

Moins large mais plus sécurisée

Outre ses imposants végétaux, l'avenue Jean-Jaurès se caractérise également par sa taille : 700 mètres de long. Et, là aussi, la voie va connaître de sérieuses modifications puisque les travaux vont s'attacher à réduire la largeur de la bande de circulation qui passera à 5,5 mètres. Les 8,3 mètres restants permettront d'intégrer une piste cyclable (voir l'encadré), du stationnement longitudinal -qui restera des deux côtés- et deux trottoirs de 1,40 mètre. À chaque intersection, seront implantés des ralentisseurs accompagnés d'une limitation de vitesse.

Les poteaux EDF demeurent et seront équipés de lanternes. De l'autre côté de la rue, des candélabres seront installés, optimisant ainsi l'éclairage. De même, ces travaux seront l'occasion pour GDF de consulter les riverains afin de savoir s'ils souhaitent changer de source d'énergie. Une décision importante pour les habitants car elle les engage pour 5 ans. Pendant cette durée, en effet, aucune dégra-

dation de revêtement n'est autorisée et d'éventuels travaux ne pourront pas être engagés.

| Pistes cyclables : une idée qui fait son chemin

Les importants travaux menés avenue Jean-Jaurès permettront donc d'ajouter quelques mètres au réseau de pistes cyclables qui sillonne Saint-Junien et qui devrait bientôt atteindre les 6,250 km. Répondant à une volonté forte de la municipalité, l'idée est de créer un parcours complet de la ville à vélo. À cela s'ajoute un circuit plus spécifique de 2,8 km (Le circuit des deux rivières), repérable avec son marquage vertical et au sol qui offre la possibilité aux touristes de parcourir la cité en empruntant les lieux les plus remarquables tels que le site Corot par exemple.

ATHLÉTISME

EN PISTE POUR LE HAUT NIVEAU



Les travaux d'aménagement d'un terrain d'honneur pour le football et d'une piste d'athlétisme vont commencer cette année. Quels enjeux représente cette réalisation pour la ville et ses clubs ? Jean-Claude Avril, Président de la Ligue d'athlétisme du Limousin, Stéphane Négrier, Président de l'ASSJ-Athlétisme et Serge Mazière, adjoint au maire, chargé du sport répondent dans une interview croisée.

Dans quelques mois, Saint-Junien disposera d'un nouveau terrain de football et d'une piste d'athlétisme 8 couloirs. Quelles conséquences peut-on en attendre pour la pratique sportive dans la cité gantière ?

Jean-Claude Avril : Pratiquer l'athlétisme dans de bonnes conditions, voir des athlètes connus se produire sur «son» stade inciteront certainement des jeunes à venir à ce sport et des adultes à aller les voir.

Stéphane Négrier : Nous allons enfin disposer d'un équipement de qualité afin d'accueillir dans les meilleures conditions tous les pratiquants pour les entraînements, mais aussi promouvoir la pratique de ce sport par l'organisation de compétitions.

Serge Mazière : Le foot avait perdu son terrain d'honneur avec la construction du Centre aquarécréatif et des tennis couverts. Il aura, dans quelques temps, un équipement de meilleure qualité qui, je l'espère, lui permettra d'atteindre un niveau sportif supérieur. Le club a une bonne école, il pourra la faire fructifier.

Pour l'athlétisme, l'impact ne sera pas seulement local mais aussi régional, voire national. Qu'en pensez-vous ?

J.C.A. : Le Limousin n'a plus de stade d'athlétisme avec piste à 8 couloirs en bon état. Pour le choix de l'implantation de compétitions régionales, Saint-Junien aura donc un avantage non négligeable. De plus, la Fédération française d'athlétisme souhaite que le Limousin soit can-

didat à plus d'organisations nationales en stade. Je souhaite qu'avec l'appui des acteurs locaux, nous nous lancions vers des projets ambitieux.

S.N. : Cette piste aux normes nationales, pourra accueillir des athlètes de haut niveau.

S.M. : Nous avons travaillé le cahier des charges avec la Fédération française. Nous pourrions recevoir le meeting du Limousin qui se déroulait avant à Limoges mais aussi des épreuves interrégionales.

Quelques voix se sont élevées contre l'orientation Est/Ouest de la piste, arguant que cela aurait des conséquences sur le niveau des performances et donc sur l'attractivité du stade. Qu'en est-il ?

J.C.A. : Certains ont souhaité une orientation «idéale» en fonction des vents dominants. Chacun admettra d'une part que le vent est capricieux; On a vu des 100m de championnats mondiaux se courir avec vent défavorable. D'autre part, l'attractivité ne se limite pas à la piste. Si l'ensemble du stade permet de faire toutes les épreuves de l'athlétisme, y compris le marteau, il sera attractif.

S.N. : Cette piste est attendue par le club depuis de nombreuses années. Il est donc normal qu'un projet aussi important génère des discussions. Le bureau du club a tranché et maintenant que ce stade devient réalité, il convient de se préparer à l'utiliser de manière optimum.

S.M. : La volonté n'était pas de viser les chronos ou les championnats d'Europe. Il

n'y a que deux ou trois pistes en France qui le permettent. L'essentiel est d'avoir un équipement dans lequel pourront évoluer des sportifs de haut niveau, à commencer par les licenciés de l'ASSJ, et d'organiser de belles épreuves. N'oublions pas non plus que le stade sera à la disposition des scolaires qui pourront pratiquer ce sport dans des conditions idéales.

Un nouveau terrain de foot et une piste d'athlétisme après des tennis couverts et avant un nouveau terrain de rugby. N'est-ce pas trop pour une ville comme Saint-Junien ?

J.C.A. : La municipalité mise sur le sport, donc sur la jeunesse. Je suis persuadé que les équipements sportifs et la vie associative qui en découle contribuent au dynamisme de la ville.

S.N. : Les évolutions dans les pratiques et leur niveau appelaient cette restructuration. Si cela reste dans les budgets impartis on ne peut pas dire que c'est trop. Le sport a aussi un impact social non négligeable qui doit être pris en compte.

S.M. : Nous jouons sur la qualité des équipements plus que sur le nombre. Ce sont des équipements structurants pour un vaste territoire au delà de notre ville. C'est bénéfique pour l'image de la ville, mais aussi en terme de qualité de vie comme peut l'être le centre culturel pour parler d'un autre domaine, sans oublier les retombées économiques que la pratique du sport génère.

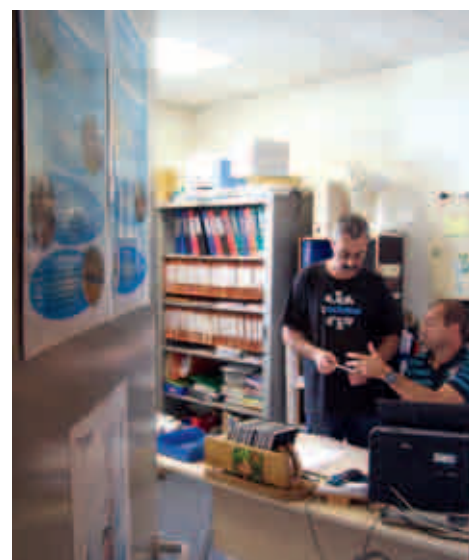
LES ANIMATIONS SPORTIVES

ensemble



Équipements sportifs performants, associations actives, éducateurs passionnés : le sport est depuis toujours la grande affaire des saint-juniaux et de leur municipalité. C'est donc en toute logique que le service chargé des animations sportives se caractérise par son dynamisme.

« **Sport, manifestation, tourisme** », le nom du service municipal pourrait être encore plus long puisque les vingt-deux agents qui le composent ont en charge les relations avec le monde associatif, l'organisation des manifestations, la gestion des salles municipales, les équipements touristiques et, bien sûr, l'animation sportive au sein des écoles et dans la ville ainsi que la gestion des équipements sportifs. En collaboration avec les services techniques de la ville, le service a la charge du suivi des bâtiments. « *Nous devons veiller à l'entretien des locaux, à la sécurité du matériel de deux gymnases, du palais des sports et de toutes ses structures annexes comme la salle de boxe, l'aérodrome, le boulodrome ou encore la piste de bi-cross. Et nous devons assurer une permanence s'il y a une grosse manifestation prévue. Cela mobilise en tout une vingtaine de personnes* », détaille Eric



Tachard, le directeur du service. En outre, l'équipe a pour vocation le pilotage des projets tels que la restructuration du stade. Montage des dossiers, suivi de la réglementation fédérale, recherches des subventions, aides : le service prend une part active à chaque étape.

Les éducateurs sportifs : des relais essentiels auprès des jeunes

Saint-Junien est une des rares communes en Haute-Vienne à mettre des éducateurs sportifs à la disposition des écoles élémentaires. Jean-Michel Gamaury, Alain Bonnaud et Arnaud Démary interviennent auprès de 600 enfants de 6 à 10 ans dans les 4 écoles élémentaires de la commune en partenariat avec les instituteurs. Chaque semaine, durant environ 1 heure, les jeunes pratiquent différentes activités allant de l'endurance aux sports collectifs en passant par la gymnastique au sol ou l'athlétisme. « *Nous travaillons avec un conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale qui nous présente un*



Des animations sportives... mais pas seulement !

« *C'est vrai, les habitants de la commune nous appellent en général "les animations sportives" mais en fait notre service se nomme : sports, manifestations et tourisme* » précise Eric Tachard. Gestion de la location des salles, réservations, sécurité, nettoyage, parking : de la simple exposition au meeting aérien le service prend en charge de A à Z le suivi des manifestations se déroulant sur le sol saint-juniaux. « *Les associations font le gros du travail mais pour le reste, tout est réparti dans les services* explique Eric Tachard. *Nous gérons environ 80 manifestations par an et nous sommes sur le pont quasiment toute l'année du 2 janvier au 30 décembre !* ». De même, le service prend en charge toute l'année les équipements touristiques tels que le camping, le personnel saisonnier (une dizaine de personnes), l'entretien des locaux sportifs ainsi que la gestion des salles de réunions et de permanences.

programme définit que nous essayons de suivre » raconte Jean-Michel. « *Nous apportons des notions techniques aux instituteurs* » souligne de son côté Alain. C'est ainsi que la municipalité participe au développement moteur des enfants en cohérence avec les projets pédagogiques des enseignants. Roller, patinage artistique, VTT ou encore danse, ces interventions ont permis cette année de faire découvrir de nouvelles activités sportives aux jeunes à travers une vingtaine de sorties, d'activités découvertes et de rencontres. « *Pour le judo, par exemple, nous travaillons en amont la discipline durant 6 ou 7 séances, puis les élèves peuvent participer à une rencontre avec d'autres jeunes. Pour cela, nous nous appuyons beaucoup sur les clubs locaux. À l'inverse, lorsque nous*

organisons une rencontre de rugby il n'y pas de préparation préalable mais nous organisons des ateliers de jeux avec l'intervention de personnes du club » expliquent les animateurs.

Des rendez-vous «forme»

L'autre moyen de motiver les jeunes et les moins jeunes saint-juniaux à pratiquer un sport réside bien sûr dans les multiples animations que la ville peut leur proposer. Parmi elles deux rendez-vous «forme» ont pris une place particulière dans le calendrier des animations sportives. Depuis 5 ans, la 2^e semaine de juillet est notamment le théâtre du fameux «Challenge des gantiers». Cette ani-

mation sportive et culturelle a pour but de faire participer les familles au grand complet. Entre 150 et 200 personnes ont répondu présent lors de la dernière édition qui s'est déroulée sur une semaine. De même, la course d'orientation sportive qui a eu lieu début septembre permettait aux participants de découvrir la ville sous un nouveau jour. Grâce à un marquage au sol il s'agissait de retrouver 24 secteurs répartis sur 36 kilomètres au total. Chacun a pu faire cette course selon son rythme : en courant, en marchant, en flânant... Bref, en prenant du plaisir tout simplement.

UNE TROISIÈME FLEUR POUR SAINT-JUNIEN



Après une première fleur en 1999, une deuxième en 2004, la cité gantière se voit à nouveau récompensée pour son fleurissement avec la remise de cette 3^e fleur. Une distinction qui sera bien sûr visible par tous les visiteurs qui franchiront le panneau d'entrée de la ville. Le jury, qui se réunit désormais tous les deux ans, a souhaité saluer ainsi l'originalité de la conception florale de la ville, l'aménagement des bords de voirie, la gestion du patrimoine arboré, du mobilier urbain et le respect de l'environnement.

Avec 69 hectares à gérer presque 365 jours par an, les 11 salariés des espaces verts de Saint-Junien n'ont pas de temps à perdre. Planter, semer, tailler, traiter : chaque mètre carré de la commune est inspecté au peigne fin. Et le jury ne s'y est pas trompé, saluant par ce prix un travail précis réalisé par des passionnés. « *Cela fait toujours plaisir car c'est valorisant aussi bien pour ceux qui conçoivent les massifs que pour ceux qui les mettent en place* » reconnaît Aude Souliman-Courivaud, conseillère municipale déléguée. Des massifs qui ont la particularité d'être déclinés par thème de couleur. Soit selon de forts contrastes (jaune et violet) soit en fonction d'harmonies plus classiques

(du jaune au rouge clair en passant par l'orangé). Ce type de création nécessite de bien connaître les plantes, leurs caractéristiques et leur évolution. Le volume, la structure, la texture et le feuillage déterminent en effet l'emplacement d'une fleur dans un massif.

Afin de maîtriser au mieux les plantations, le service réalise toutes ses productions florales. 1 100 m² de serres, tunnels et bâches installés sur la route de Saint-Brice sont entièrement dédiés aux plantes biannuelles et à floraisons estivales. De même, le service des espaces verts est tout particulièrement attentif au respect de l'environnement. « *Nous utilisons effectivement beaucoup moins de produits phytosanitaires que par le passé*, explique Philippe Coupechoux, responsable du service. *Il est vrai que, du coup, cela demande plus d'investissement en terme de main d'œuvre mais, à la longue, on s'y retrouve ! Il faut essayer de trouver un compromis entre les différentes méthodes pour être le plus respectueux possible...* ».

Pour ce qui est des projets, le service n'en manque pas non plus. La réhabilitation de la place Lénine actuellement en cours sera l'occasion de laisser la créativité des espaces verts s'exprimer. Place Julienne-

Petit, une nouvelle méthode de taille des tilleuls a été testée depuis l'hiver dernier. « *Nous faisons désormais une taille en rideau. Cela a le double avantage de ne pas demander de grosses coupes puisque nous ne taillons que les brindilles, ce qui est plus sain et ensuite, cela est plus esthétique en hiver car l'arbre est moins dénudé et au printemps on a tout de suite des feuilles* ». Le vieux cimetière connaît également du changement avec la plantation d'arbustes et d'une pelouse rustique afin de créer un lieu paysager. Enfin, un groupe de travail vient de voir le jour au sein de la mairie. Composé d'élus et du responsable des espaces verts, celui-ci a pour but de réfléchir à la vie des arbres dans la commune... Une nécessité quand on sait qu'ils sont plus d'un millier à Saint-Junien !

I Repères

Les espaces verts c'est :

- 69 hectares (soit 58 m² par habitant)
- 21,5 hectares d'espaces verts de proximité
- 39 hectares de réserves foncières (dont 29 hectares de bois)
- 9 hectares de station d'eau et de lagunage

CME C'EST REPARTI POUR 2 ANS !



Le Conseil municipal d'enfants part pour un nouveau mandat.

Très motivés, les 32 nouveaux élus comptent bien utiliser efficacement ces deux nouvelles années pour mener à terme leurs projets solidaires et citoyens.

Depuis plus de 10 ans la recette est la même : 32 élus entre 9 et 11 ans siègent durant deux ans au CME. Habitant la commune, ils se réunissent au moins une heure par mois pour débattre et défendre des projets leur tenant à cœur. Une façon simple de découvrir la démocratie qui fait de plus en plus d'émules. Lors du dernier scrutin, en effet, plus d'une soixantaine de candidats étaient en lice.

En dépit d'un dernier mandat un peu écourté afin de « coller » au calendrier en organisant des élections en fin d'année, les petits élus peuvent se féliciter d'avoir fait du bon travail. Si les loisirs sont bien sûr au centre des préoccupations des jeunes (organisation de jeux, organisation de la « Teuf » annuelle, etc.), l'éco-citoyenneté et la volonté d'œuvrer pour la paix restent des axes de travail importants. Lors des Ostensions et dans le cadre du 20^e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, les visiteurs ont ainsi pu voir le CME défiler en queue du cortège. Entourés de leurs parents représentant chacun un Prix Nobel

de la paix, les jeunes ont porté un drapeau de 20 mètres sur lequel figuraient des messages de paix.

En plus de la traditionnelle visite au Sénat et de l'accueil du Conseil Municipal de Jeunes de Schiltigheim, l'année 2010 a également été riche en actions puisque le CME a souhaité participer activement au concours de la Fédération Française de cardiologie intitulé « Jamais la première cigarette ». Les élus ont réalisé des storyboards qu'ils ont mis en images dans des clips vidéos qui, une fois terminés, pourront être diffusés dans les collèges. Dans la même lignée, ils ont mené une « Opération courtoisie au volant » en mars dernier. Accompagnés d'un responsable de la gendarmerie, trois groupes ont souhaité aller à la rencontre des automobilistes afin de leur rappeler quelques consignes de sécurité.

Avec toutes ces activités aussi concrètes qu'éducatives il est bien normal que les « anciens » élus restent un peu nostalgiques. Ils rempliraient bien pour un nouveau mandat. Seulement voilà, la règle est la même pour tous et, au-

delà de 11 ans, il faut laisser sa place. Alors, devant la demande grandissante, le Conseil Municipal des « grands » a peut-être trouvé une solution. Les élus souhaitent en effet proposer aux plus motivés de devenir des ambassadeurs du CME. Ils seraient sollicités lors des manifestations importantes telles que la « Teuf » par exemple mais pourraient également mettre le pied à l'étrier aux petits nouveaux en les guidant dans leurs nouvelles fonctions.

I Bientôt le jeu !

« Le manège du danger », le jeu de société imaginé par les jeunes élus du tout premier mandat devrait bientôt voir le jour. Actuellement en phase de finalisation chez Yves Renou, l'inventeur entre autre de la fameuse « Baccade », un millier d'exemplaires de ce jeu de plateau sur la sécurité routière représentant la ville de Saint-Junien sera disponible en 2011.

VALLÉE DE LA GLANE

QUAND LA NATURE REPREND SES DROITS...

Superbe écrin de verdure abritant une faune et une flore étonnantes, la vallée de la Glane constitue un patrimoine naturel remarquable pour Saint-Junien. Consciente de cette valeur, la municipalité étudie actuellement la possibilité de développer une activité touristique tout en veillant à la protection de cet environnement unique.



La vallée de la Glane s'étend sur 4 km² au nord ouest de la ville. Jalonnée de chaos rocheux émergeant de rives abruptes boisées, c'est la portion de la rivière la plus accidentée de son parcours. Dans cette vallée, on remarque bien sûr le site Corot d'une superficie de 120 hectares, site inscrit pour son grand intérêt biologique et écologique. Il a bénéficié d'un inventaire Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type 1). C'est pourquoi le Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Limousin vient, à la demande de la ville, de réaliser une étude sur la faune et la flore du site et notamment sur le périmètre classé en ZNIEFF. Il en ressort que de nombreuses espèces animales et végétales -dont certaines très rares- peuplent ce lieu et nécessitent une réelle préservation.

Les merveilles naturelles du site Corot

L'étude du CREN a mis en évidence la présence d'espèces animales et végétales rares, notamment au site Corot. Ce lieu, particulièrement protégé par sa situation géographique et la faible présence humaine, constitue un espace tout à fait privilégié. Quelques libellules remarquables ont été recensées dont le *Sympetrum noir* que l'on rencontre plutôt dans les localités à l'altitude plus élevée comme sur le plateau de Millevaches par exemple. Autre espèce remarquable : le cicle plongeur habitué aux cours d'eau possédant un courant mouvementé. Du



Le grand murin



Le cicle plongeur

Le Parc Naturel Urbain

Afin de mener à bien son projet de préservation des sites et d'attrait touristique, l'équipe municipale s'intéresse vivement au concept de Parc Naturel Urbain. Inspiré des parcs nationaux, le Parc Naturel Urbain (PNU) a pour but la préservation, l'animation et le développement durable d'espaces naturels. Transition entre la nature et la ville, le PNU repose sur la volonté commune des partenaires d'agir pour préserver et mettre en valeur un territoire dont le patrimoine naturel et culturel est remarquable au regard du contexte péri-urbain. Si pour l'instant il n'existe pas de dispositions législatives encadrant les PNU, il est à noter que son ambition majeure est d'offrir à tous un meilleur cadre de vie dans une logique de développement durable. En 2010, des dizaines de villes (Garches, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Poitiers, Rouen, Pau, Villeurbanne...) se sont appropriées le concept de Parc Naturel Urbain. Elles profitent de cette appellation comme support de communication afin de mettre en valeur leurs actions



côté de la flore, c'est sur les berges de la rivière que les spécimens les plus intéressants ont été repérés : le Pâturin de chaix, le Sénéçon à feuilles d'adonis et la Potentille des montagnes. La présence de plusieurs fougères rares comme la *Dryopteris carthusiana* ou la *Dryopteris dilatata* justifie également l'intérêt botanique de la vallée. De même, on remarque l'Osmonde royale, superbe fougère primaire fossile rare, en limite occidentale de son aire de répartition. Elle forme le long de la Glane de grosses touffes dont les frondes peuvent atteindre les 2 mètres de haut. Une telle richesse doit bien évidemment être préservée et c'est avec la plus grande attention que les élus vont étudier les recommandations de ce rapport afin de maintenir ou restaurer certains habitats et tenter de lutter contre la prolifération de certaines espèces invasives.



LA VALLÉE DE LA GLANE

Articuler tourisme et respect de l'environnement

Parallèlement à cela, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne (SABVM) – outre une opération de nettoyage du cours de la rivière cet été – a réalisé une étude sur l'aménagement des barrages afin d'améliorer la continuité écologique de la rivière. Il s'agit de déterminer notamment s'il est nécessaire d'aménager ou d'araser les barrages et écluses afin de permettre les migrations des poissons vers l'amont et de faciliter la circulation des sédiments et des poissons. Pour la commune, cela se traduit par la suppression du seuil du

Moulin de Rochebrune avec, en parallèle, la mise en sécurité du site dans le but de le rouvrir au public l'été prochain (plus de détails dans l'encadré).

Car bien sûr, la municipalité garde en tête l'idée de développer sur ce site bucolique une activité touristique respectueuse de l'environnement. Tout l'enjeu du projet réside dans cette articulation entre présence de l'homme au sein d'une nature qui doit être préservée en toute conscience et accroissement de l'offre de loisirs de plein air. Ainsi, afin de concilier les différents usages et activités présents sur le territoire, la municipalité pourrait opter pour un découpage en plusieurs secteurs avec quelques sites plus particulièrement mis en avant. Le Parc Urbain pourrait donc, même s'il ne s'agit pour l'heure que d'hypothèses de travail, être découpé de cette manière :

- **Partie amont** : Moulin du Dérot, forêt du barrage et plan d'eau du Gué Giraud, secteur dévolu à la sylviculture.
- **Partie médiane** : Aval du barrage du Gué Giraud et centre de loisirs du Châtelard, secteur dévolu aux loisirs.
- **Partie aval** : Site Corot du Moulin de Rochebrune au Moulin Brice, secteur dévolu au tourisme et à la pêche.
- **Précoin et Bellevue** : secteur naturel dévolu à la connaissance de la flore et de la faune sauvage.

Dossier réalisé grâce au mémoire de Master professionnel Gestion de l'Environnement et Traitement des eaux de Denis Mayaud, étudiant à l'Université de Limoges

I Le Moulin de Rochebrune en travaux

Le programme vise à déconstruire la majeure partie des bâtiments ou des vestiges. Pour certains, des parties de murs seront conservées en soutènement de talus, d'autres en garde-corps en bords de rivière. Le canal d'eau motrice sera éventuellement rouvert avec une possibilité d'écoulement d'eau issue de l'aménagement réalisé pendant les travaux d'arasement de l'écluse. Le canal rouvert permettra la formation d'une île avec l'accès par une passerelle en bois, entourée de garde-corps en bois sur les aplombs de la rivière et du canal ainsi rouvert. Les vestiges du bâtiment le plus imposant qui était un ancien séchoir, pourraient être conservés avec ses murs arasés à 0,70 mètres de hauteur et avec la création d'assises sur les arases. Une hypothèse de maintien des murs à des hauteurs supérieures est à l'étude. Cette possibilité ne sera envisagée que si les impératifs techniques et les coûts de l'opération sont compatibles avec l'effet recherché. Notons enfin que ces travaux permettront de créer, aux abords du Rocher Sainte-Hélène, une aire de pique-nique, une aire de stationnement et de dégager une seconde entrée sur le site Corot.



Lors des Journées du patrimoine, les élèves comédiens de l'Académie de l'Union ont présenté un spectacle déambulatoire sur le thème de Corot à Saint-Junien.

2000 ANS D'HISTOIRE

La vallée de la Glane possède également de nombreux intérêts historiques et culturels. À l'ouest du site, les Chambons, déjà peuplé à l'époque gauloise, fut l'un des plus anciens sites d'habitation de la ville. À Glane il faut noter la présence d'un pont datant du 12^e siècle classé monument historique. La Glane formant frontière avec le Poitou, de nombreuses fortifications protégeaient les lieux de passage tels que le château Morand (rive droite) et le manoir du Châtelard (rive gauche). Les ressources naturelles de la vallée ont aussi permis d'en faire un lieu hautement stratégique à partir du Moyen-Âge. Et c'est ainsi que six moulins, assurant les revenus essentiels des seigneurs, jalonnent la Glane entre le pont du Dérot et le pont Sainte-Elisabeth. Au 19^e siècle l'activité se poursuit avec les fabricants de papier. Ils se tournent alors vers la paille qu'ils trouvent en abondance dans les campagnes environnantes. Un siècle plus tard, les zones industrielles se développent au nord de la ville. La vallée de la Glane dont l'accès demeure difficile sera peu à peu délaissée par les entreprises.

JUMELAGE

DES NOCES D'ÉMERAUDE ET D'ÉTAIN

En 2011 l'amitié entre cités sera à l'honneur à Saint-Junien. La ville fêtera en effet ses 40 ans de jumelage avec Jumet en Belgique et les 10 ans de jumelage tripartite avec Markt-Wendelstein et Zukowo.



Raymond Payen, dernier bourgmestre de Jumet et Roland Mazoin en 1971 à Saint-Junien.

La préciosité de l'émeraude et la robustesse de l'étain... Quel alliage pouvait mieux définir les liens qui unissent la cité gantière aux villes de Jumet (Belgique), Markt-Wendelstein (Allemagne) et Zukowo (Pologne) ? Car au fil du temps, l'amitié est restée intacte, aussi belle et enthousiaste qu'au premier jour. D'un simple jumelage avec Jumet en 1971, en quarante ans, les alliances sont devenues multiples. C'est en mai 2000 lors d'une visite du maire de Wendelstein que celui-ci évoque avec Roland Mazoin la possibilité d'un jumelage pouvant associer Zukowo avec qui la ville allemande vient de se lier. Séduits par l'idée, les maires se rencontrent rapidement et un contrat de jumelage tripartite voit le jour un an plus tard. Du côté de la Belgique, le jumelage qui s'était quelque peu endormi du fait de la fusion de Jumet dans l'agglomération de Charleroi, a été activement relancé, il y a cinq ans, par les Comités de jumelage des deux villes.

« Le jumelage c'est la volonté forte d'une ville mais surtout celle d'un comité qui se mobilise pour le faire vivre » explique Régis Berthier, le président du comité.

Une quarantaine de personnes œuvrent en effet avec détermination pour organiser les différentes actions et rencontres qui jalonnent la vie du jumelage. Échanges thématiques avec des agriculteurs polonais, entre établissements scolaires, marchés, expositions, visites de pompiers, d'enseignants : en 10 ans une centaine de manifestations a été organisée dans l'une ou l'autre des trois villes. Le point d'orgue est évidemment le fameux marché de Noël qui rassemble une quarantaine d'exposants à Saint-Junien et où trône le stand du jumelage. Il s'agit d'un rendez-vous incontournable pour les visiteurs « jumeaux » qui en profitent pour se retrouver, prendre des nouvelles de chacun, échanger quelques anecdotes... Et quelques bières bien sûr ! Mais le jumelage c'est avant tout une

Le jumelage a besoin de vous !

Le Comité de jumelage de Saint-Junien recherche des bénévoles pour participer à ses activités, accueillir les visiteurs...

Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter : **Régis Berthier** au 06 50 06 75 75.

Pour préparer une exposition sur les quarante années de jumelage avec Jumet, appel est lancé à toutes les personnes qui détiendraient photographies, documents, témoignages...

Contact **Mado Buisson** au 05 55 02 21 74.



Les maires de Zukowo, Wendelstein et Saint-Junien à Zukowo en 2001

belle aventure humaine. Depuis quarante ans les rencontres se multiplient et sont autant d'occasions de découvrir d'autres cultures. Entrée au Comité de jumelage en 2003, Elise Gros a hébergé depuis cette date une dizaine d'Allemands et de Polonais avec, à chaque fois, le même bonheur. « Cela nous a beaucoup apporté, assure-t-elle, c'est très valorisant et le problème de la langue n'en est pas un. Cet été nous avons reçu un agriculteur polonais. Il ne parlait pas un mot de français ou d'anglais, moi pas un mot de polonais et j'ai quand même réussi à comprendre qu'il faisait tel type de culture, qu'il avait tant d'hectares... On arrive toujours à se débrouiller ! Il est essentiel que les gens se reçoivent car au bout d'un moment cela forme une grande famille. Du coup, aujourd'hui, je ne concevrais pas qu'un groupe vienne à Saint-Junien sans héberger l'un de ses membres. Pour moi, si je n'avais pas quelqu'un à accueillir ce ne serait pas le jumelage ! ».

Quelques dates...

6 avril 2000
Signature d'un contrat de jumelage entre Markt-Wendelstein et Zukowo à Zukowo.

1^{er} mai 2000
Première visite d'une délégation de Markt-Wendelstein à Saint-Junien.

11 au 13 mai 2000
Première visite d'une délégation de Saint-Junien à Markt-Wendelstein.

14 et 15 octobre 2000
30^e anniversaire du jumelage Jumet-Saint-Junien à Jumet.

17 novembre 2000
Signature d'un contrat de jumelage entre Saint-Junien et Markt-Wendelstein à Saint-Junien.

24 au 27 mai 2001
30^e anniversaire du jumelage Jumet-Saint-Junien à Saint-Junien.

1^{er} septembre 2001
Signature d'un contrat de jumelage tripartite : Markt-Wendelstein – Zukowo – Saint-Junien.

25 mai 2006
5^e anniversaire du jumelage tripartite fêté à Markt-Wendelstein.

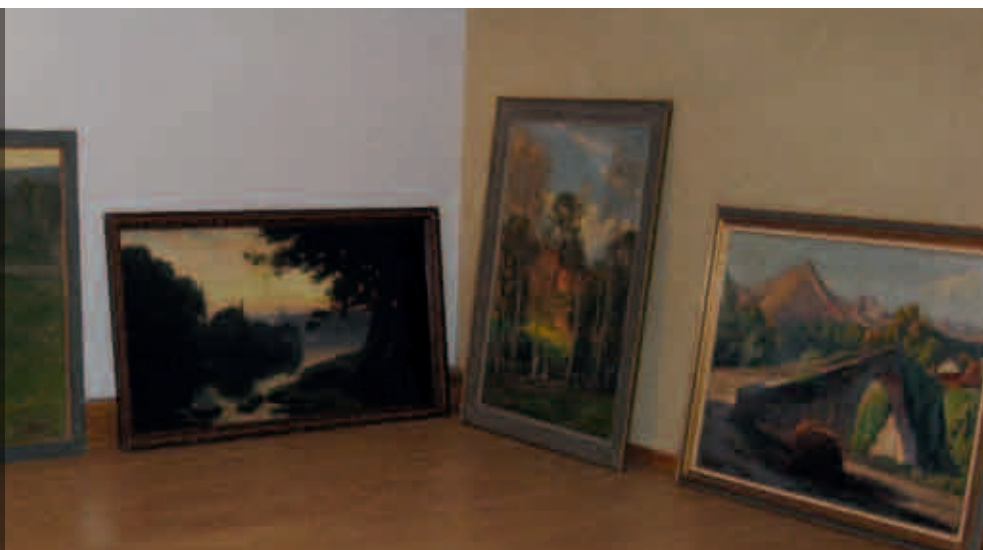
13 au 16 mai 2010
40^e anniversaire du Jumelage Jumet – Saint-Junien en Belgique.

28 et 29 mai 2011
10^e anniversaire du jumelage tripartite fêté à Zukowo.

11 au 13 juin 2011
40^e anniversaire du Jumelage Jumet – Saint-Junien en France.

Renseignements en mairie
au 05 55 43 00 27

Du 27 mai au 17 juillet à la Halle aux grains, la ville consacre une exposition au peintre Jean Teilliet pour les 80 ans de sa disparition. L'occasion de redécouvrir cet artiste aux multiples facettes qui a célébré ses racines saint-juniaudes tout au long de sa carrière.



Depuis la rétrospective de Virginie Kollman il y a vingt ans, la ville n'avait pas pu saluer la vie et l'œuvre de cet artiste majeur. L'anniversaire de la mort du peintre et de l'ouverture de son musée (1931) sont donc l'occasion d'inviter la population à la redécouverte de cet enfant du pays.

Un artiste passionné par sa ville et par la culture locale

Jean Teilliet est né le 4 septembre 1870 à Saint-Junien au sein d'une famille bourgeoise. Tout d'abord élève au lycée de Limoges jusqu'en 1885, il entre trois ans plus tard à l'école des Arts Décoratifs tout en exerçant la profession de porcelainier chez le manufacturier Guérin. Il obtient vingt prix, une médaille d'argent et le prix du ministre en 1890, puis s'installe à Paris où il entre dans l'atelier de Gérôme, héritier du classicisme des peintres David et Ingres. Sous l'impulsion de ce dernier, il est reçu à l'académie des Beaux Arts à Paris. À partir de 1896, et presque chaque année jusqu'à sa mort en 1931 (sauf 1902, 1903 et 1921), il expose au salon des artistes français à Paris. C'est le début d'une longue série de paysages. Malade dès 1930, il décède l'année suivante, qui est aussi l'année de la création du musée municipal portant son nom.

Outre sa passion pour les paysages de sa ville natale, Jean Teilliet fait aussi promotion de sa culture locale. Ethnologue, il fonde un musée en partie dédié aux coutumes du Limousin. Très impliqué dans l'organisation des ostensions de 1897 à 1925, Jean Teilliet réalise pour elles des toiles de fonds, ainsi que des personnages pour les chapelles. Musicien, il fonde des groupes musicaux à Saint-Junien comme à Saint-Germain de Confolens. Et il faut noter que c'est à son initiative qu'est inauguré le Rocher de Corot en 1904. Le médaillon commémoratif du buste de Corot, sculpté par son ami Henri Coutheillas, fut installé sur le lieu où le peintre, venu pour la première fois en 1852, aimait à travailler, et que l'on dénommait le Salon de Corot. Ce monument participera au succès du site, autant comme lieu de promenade que comme lieu d'inspiration et de création pour les peintres.

Acquisition, inventaire et sauvegarde des œuvres

La commune de Saint-Junien a entrepris depuis 1995 une démarche d'acquisition de tableaux ayant un intérêt patrimonial ou permettant d'avoir un aperçu plus large de son œuvre. La commune possède une quarantaine d'œuvres de Jean Teilliet : des

peintures, mais aussi des dessins et des études préalables. Les tableaux conservés par la ville de Saint-Junien ont également fait l'objet d'un stage pour un élève en licence Valorisation du Patrimoine et Aménagement Territorial. Une fiche a été établie pour chaque œuvre, permettant d'identifier leur localisation au sein des services, les dates et les modes d'achat, les différentes campagnes de restauration dans le but de réaliser un véritable inventaire. Comme pour les documents d'archives, la ville souhaite conserver et entretenir au mieux l'œuvre de Jean Teilliet. Dans un premier temps un local approprié leur a été attribué, évitant ainsi tout éparpillement des tableaux. Puis, après avoir estimé leur état de conservation, un plan pluriannuel de restauration a été mis en place, en proposant à la restauration chaque année un petit nombre de tableaux.

Appel à la population !

Vous possédez des œuvres de Jean Teilliet, vous souhaiteriez éventuellement les prêter pour cette exposition ? Mettez-vous en contact dès à présent avec les archives municipales : par téléphone 05.55.43.06.85 par mail archives@saint-junien.fr

CINÉMATHÈQUE

UNE VIE EN IMAGES



C'est à un travail de mémoire essentiel que se consacrent actuellement les archives municipales de la ville. En partenariat avec la Cinémathèque du Limousin il s'agit en effet de recenser, collecter et numériser un nombre important de films anciens sur Saint-Junien. Une initiative qui va bien au-delà du simple intérêt cinématographique.

Des dizaines de bobines entassées dans les cartons, des milliers d'heures de souvenirs, d'histoires et d'Histoire : voici ce qui occupe actuellement une partie des locaux des archives municipales. Et ce n'est qu'un début car, constituée pour l'essentiel en 2004, cette collection est venue s'offrir par un don important d'une quarantaine de bobines tournées par Maurice Boutinaud entre 1962 et 1982. Responsable du centre aéré et des colonies de vacances, il a mis en boîte des événements sportifs, politiques et culturels de la ville retraçant ainsi 20 ans de la vie quotidienne des saint-juniauds. Un témoignage capital que les Archives comptent bien exploiter en se lançant dans un vaste travail de recensement et de numérisation de films anciens.

Tout a démarré par une rencontre avec Marc Wilmart, président de la toute jeune – car créée en octobre 2009 – Cinémathèque du Limousin. Dans le cadre du tournage de son documentaire «À l'ombre du Maréchal», celui-ci rencontre Blou-Blou (Monsieur Raygondaud), qui avait filmé depuis son horlogerie de la place Auguste Roche (désormais l'agence du Populaire du Centre) la libération de la ville le 14 juillet 1944. Cinéaste amateur Blou-Blou avait tourné de très nombreuses scènes

de la vie quotidienne. Mais à la mort de l'horloger tous ses films disparaissent et son œuvre ne survit qu'à travers les rares (et partielles) copies réalisées. En 2009, Marc Wilmart va contacter dans un premier temps Jacques Deserces, défenseur infatigable du patrimoine saint-juniaud, afin de savoir s'il n'existait pas, dans notre cité, quelques films anciens et quelque autre cinéaste amateur. Jacques Deserces avait participé au travail des archives municipales mené dans le cadre de l'exposition «La musique à l'école». Dans ce cadre, de nombreux films avaient

été récupérés dans les divers bâtiments municipaux et dans les écoles, grâce aux instituteurs et professeurs de musique et en particulier leur coordinateur Guy Chabernaud. C'est tout naturellement qu'il a dirigé Marc Wilmart vers les archives municipales. Depuis, le travail de recherche se poursuit et l'intérêt pour ces films est grandissant car il dépasse de loin le simple aspect anecdotique. À travers les images retraçant le travail des gantiers ou des mégissiers par exemple, c'est un témoignage vivant d'un savoir-faire qui pourra ainsi être conservé et transmis aux générations futures en étant exploité dans le cadre de la future Cité du Cuir. Tous les films, une fois numérisés, pourront être présentés lors de projections publiques ou lors d'expositions.

Nous avons besoin de vous !

Si vous possédez des films anciens de toute époque sur Saint-Junien, faites-le nous savoir, ils pourraient peut-être avoir un intérêt historique et faire l'objet d'une numérisation.

Vous pouvez contacter les Archives municipales au 05 55 43 06 85 ou par mail : archives@saint-junien.fr

Rappel important

La mairie rappelle que la salle de lecture des Archives est ouverte au public les **mercredis** et **vendredis** après-midi de 13h30 à 17h15.

Du côté des asso's...

| Dans les pas d'ADN ...»

Cela fera dix ans cette année que les adhérents d'ADN arpentent les paysages de la région. Partie de Chaillac sous l'impulsion de l'ancien maire, Bernard Matournaud, l'association **Autour De Nous**, qui porte bien son nom, a vite étendu son champ d'activité à la Communauté de communes, au Département, voire à la Région.

Créée pour œuvrer à la protection de la nature et du cadre de vie, elle s'est investie dans les actions éducatives telles que l'opération **«Nettoyons la nature»**, menée en partenariat avec le centre nature **«La Loutre»**. Elle participe également à la réhabilitation et à l'entretien des chemins ruraux, au balisage des chemins de randonnée, un domaine dans lequel elle excelle et qui lui vaut une belle notoriété.

ADN joue en effet un rôle d'expert auprès de la Fédération française de randonnée et auprès du Conseil général de la Haute-Vienne. Elle organise et encadre de nombreuses randonnées. On connaît la **«Marche des potirons»** qui se déroule tous les automnes, la marche caritative pour l'association **«Trait d'union»** en mars ou encore la **«Marche des papillons»** en juin. L'association propose aussi depuis 3 ans une marche des illuminations de Noël dans les rues de Saint-Junien et ne rechigne jamais à faire découvrir l'Île de Chaillac. En décembre dernier, elle a participé au Téléthon. Tous les jeudis, ses adhérents se retrouvent pour une nouvelle balade. *«Outre le plaisir de découvrir ensemble des horizons nouveaux (...) ces balades sont des moments de partage qui nous apprennent à mieux nous connaître, nous comprendre et finalement nous apprécier»* souligne son président Jacques Delage.

ADN compte aujourd'hui 92 familles adhérentes soit environ 170 personnes. Ce nombre ne cesse d'augmenter, signe de l'intérêt croissant du public pour la marche et la nature mais aussi du dynamisme de l'association. Son état d'esprit qui allie convivialité et sens du service à autrui n'y est pas étranger. Ce qui explique en partie qu'**ADN** soit la seule association de ce type dans la région à être reconnue d'intérêt général.

En avril 2011, **ADN** organisera l'assemblée générale de Limousin nature environnement dont elle est adhérente. L'année sera également marquée par la célébration du 10^e anniversaire de l'association, à l'occasion de la **«Marche des potirons»**.

Contact : Jacques Delage
05 55 02 59 96 et 06 06 66 43 17
Adn.chaillac@orange.fr



| Petites mains et grand cœur

Elles ont fait des loisirs créatifs leur domaine d'expression et de leurs rendez-vous des moments privilégiés d'échange et de bonne humeur. Les adhérentes de **Familles rurales** exercent leurs talents dans de nombreuses disciplines : peinture, crochet, email, dentelle... Chacun a pu en admirer les meilleures réalisations lors des journées portes ouvertes des 11 et 12 décembre derniers.

«Nous nous retrouvons toutes les semaines, précise la présidente Françoise Louvet. C'est surtout un moment de convivialité où l'on peut discuter. C'est important dans la vie, surtout pour les personnes qui souffrent de solitude». Les rencontres ont lieu les lundis et jeudis, de 14h00 à 18h00, salle polyvalente du Centre administratif.

L'association propose également des sorties touristiques ou culturelles. *«Nous allons régulièrement à Limoges, en janvier nous allons voir l'exposition Monet à Paris, en juin nous irons en Auvergne».* Tous les ans, un repas de fête complète cette programmation.

Une cinquantaine de familles est actuellement adhérente, un peu plus que l'an dernier.

Contact : Maryse Delépine
05 55 02 16 91



| En garde !

11 novembre 2010, Paris, Grand Palais. Casquette de Saint-Junien vissée sur la tête, ils sont 14 à assister aux Championnats du monde d'escrime. Belle récompense pour ces membres de l'**ASSJ-Es-crime**, une section qui ne manque pas de tonus. *«Nous sommes passés de 14 à 30 licenciés en un an, explique Yannick Biarnaix, le président du club. Cela est dû au travail effectué au sein des écoles de la Communauté de communes. Nous avons de très jeunes licenciés mais aussi des ados et des adultes».*

L'augmentation des effectifs va de pair avec des activités croissantes. Cette saison, le club doit participer à cinq tournois. Lui-même en organise un ouvert aux tireurs régionaux, le 2 avril, au Palais des sports. Pour les plus jeunes des confrontations amicales se font avec des clubs régionaux. Et pour les tout-petits (on peut s'initier dès l'âge de deux à trois ans), est organisée une **«journée moustique»**.

Les entraînements, conduits par un maître d'armes licencié à Saint-Junien, se font le lundi et le jeudi, de 17h30 à 20h00, au gymnase Pierre-Dupuy ainsi que le mercredi de 14h00 à 16h00, dans la petite salle du Palais des sports. Les semaines de vacances scolaires, des entraînements de deux heures ont lieu tous les jours. La licence (avec assurance) est de 140 euros par an et le club prête l'équipement.

Sur une bonne dynamique, **ASSJ-Es-crime** est confiante en l'avenir. *«Nous avons des jeunes pleins de potentiel»* se réjouit Yannick Biarnaix qui rêve de disposer un jour d'une véritable salle d'armes pour que les talents en devenir puissent s'exprimer pleinement.

Contact : Yannick Biarnaix
05 55 02 40 27
ybiarnaix@yahoo.fr



| Mémoire locale

Créée au début des années 90 pour explorer les souterrains et, forcément, vite arrivée au bout de sa quête, **«La Société des Vieilles pierres»** a élargi son champ d'action à tout ce qui touche au patrimoine. Son travail d'inventaire, limité les premières années au périmètre de la commune, s'est élargi, depuis, aux alentours.

«Toutes les formes de patrimoine nous intéressent, souligne Franck Bernard, le patrimoine monumental, la photographie, les vieux papiers, l'archéologie, les outils...». Beaucoup a déjà été fait mais le président des **«Vieilles pierres»** et son équipe comptent bien poursuivre leurs travaux. La ressource est encore riche notamment dans le domaine du patrimoine industriel, de la ganterie ou encore du cimetière.

Le résultat de ce travail est restitué tous les trimestres dans la revue de l'association, **«Le chercheur d'or»**, diffusé notamment aux archives municipales, sur le site internet de l'Office de tourisme et désormais publié dans l'hebdomadaire **«La Nouvelle Abeille de Saint-Junien»**. Un dossier spécial tiré à 140 exemplaires est publié tous les étés. En 2010, il était consacré aux photos anciennes. L'association organise aussi chaque année une exposition à la Chapelle Notre-Dame-du-Pont.

«Le Chercheur d'or nous permet d'aller à la rencontre des gens. Nous avons ainsi créé un petit réseau de personnes ressources» explique Franck Bernard qui en profite pour lancer un appel à tous ceux qui voudraient rejoindre l'association pour écrire sur l'histoire locale ou simplement parler de tout sujet traitant de notre passé commun.

Contact :
05 55 02 30 69



| Pour faire rouler les mécaniques

On les voit régulièrement rouler leurs vieilles mécaniques dans les rues de Saint-Junien, exposer leurs belles carrosseries le matin des troisièmes dimanches du mois au square Curie. Les véhicules du **Conservatoire vivant des arts mécaniques** font aujourd'hui partie du patrimoine industriel.

Les soixante-quinze adhérents du **CVAM** sont avant tout des passionnés d'automobiles, motocyclettes voire engins agricoles anciens. Une passion que l'on pourrait penser égoïste mais qui est ici généreuse et partagée autant que faire se peut avec le grand public. *«Notre association regroupe tous ceux qui veulent faire survivre les activités mécaniques des siècles derniers, explique Lucien Fusade, le président du CVAM. Et l'un de nos objectifs est de faire découvrir ce patrimoine au plus grand nombre».*

De fait, le **CVAM** refuse rarement de participer à une manifestation publique. On se souvient ainsi des véhicules exposés quai des Mégisseries lors de la fête de l'eau en juillet dernier.

L'association organise des randonnées, permet aux amateurs d'échanger connaissances, astuces ou pièces devenues parfois rares. Chaque premier samedi d'octobre, elle organise une bourse d'échanges, Salle des congrès.

Contact :
05 55 03 40 95



| Les rendez-vous de Glane

La pluie froide qui n'a cessé de tomber le 11 novembre dernier en a sans doute découragé beaucoup et la **fête de la châtaigne de Glane** n'a pas connu l'affluence habituelle. Il n'empêche, à 11 heures, il n'y avait déjà plus de boudin et le cidre et les châtaignes blanchies continuaient à bien se vendre. Les bénévoles du **Comité des fêtes**, sous la conduite de leur président Jean-Pierre Coussy, n'ont pas baissé les bras devant les intempéries et ont su garder leur bonne humeur toute la journée pour accueillir le public.

En 17 ans, la journée qui associe foire artisanale, vide-grenier et animations diverses est devenue un rendez-vous majeur de la vie locale. Le **Comité des fêtes de Glane** qui souhaitait ainsi animer et faire redécouvrir le quartier, a atteint son objectif. Avec un égal succès, il participe, aux côtés des **«Pattes au beurre»**, à l'organisation de la **Glane-taude**, cette épreuve sportive qui attire un nombre croissant de coureurs à pieds et de marcheurs depuis sa création en 2005. Chaque année, une part des bénéfices de la manifestation est reversée à une association caritative. L'édition 2011 aura lieu le 4 juin.

Cette année, le **Comité des fêtes** va bénéficier d'un nouveau local mis à disposition par la municipalité. Ce qui lui permettra de travailler dans de meilleures conditions.

Contact : Jean-Pierre Coussy
06 98 89 66 97

...et des clubs

La tribune

Une gestion sincère

La municipalité a présenté son bilan à mi-mandat aux habitants de Saint-Junien qui ont bien voulu venir aux différentes réunions organisées dans les quartiers et les villages. Ainsi, chacun a pu mesurer que les engagements pris lors des élections municipales par le Maire et son équipe n'étaient pas des promesses en l'air mais se traduisaient par des réalisations, des équipements nouveaux, des gestions de services publics conformes à l'intérêt général. La concrétisation est la mesure immédiate de la sincérité.

Ces assemblées ont permis, encore une fois, de comprendre l'attachement des habitants à la gestion locale. Avant de répondre aux questions, Pierre Allard et son équipe ont montré le chemin parcouru depuis 2008 et tracé les grandes lignes des trois ans à venir.

De la richesse de ce bilan provisoire, plusieurs enseignements peuvent être tirés. Le premier s'impose. Une équipe municipale composée d'élus de différents partis de gauche, ADS, PS, VERTS, PCF, peut travailler en parfaite cohérence et avec une égale conviction dès lors que le bien public et le progrès collectif sont au centre des préoccupations de tous. Elle peut le faire en restant fidèle à ses idéaux de justice sociale et d'égalité des citoyens et en s'appuyant sur tous les hommes et les femmes de bonne volonté qui souhaitent participer à cette immense tâche qu'est la vie d'une collectivité. Le moins que l'on puisse dire est que ces volontaires sont nombreux si on prend comme outil de mesure la richesse de la vie associative dans sa diversité.

Le second va de soi. La gestion municipale ou intercommunale est l'élément clé de l'activité économique et sociale d'un large secteur géographique. Appuyée sur l'apport du Conseil régional et du Conseil général, collectivités complémentaires, elle apporte le souffle nécessaire à la vie locale et l'impulsion indispensable à son développement.

Ces deux constats nous démontrent la nocivité des réformes en cours qui vont mettre en grande difficulté les collectivités qui font la démonstration, chaque jour, de leur capacité à construire et à préparer l'avenir. La réforme territoriale et la réforme des finances locales préparées par le Gouvernement sont inutiles et dangereuses et n'apporteront rien de plus, sinon des handicaps, aux communes et aux communautés de com-

munes à qui les habitants accordent une confiance méritée.

De tout cela nous aurons, ensemble, l'occasion de débattre largement tout au long de l'année. Qu'il me soit permis, au nom de l'ensemble de mes collègues élus municipaux, de vous souhaiter une bonne année 2011 pour vous et pour les vôtres.

Annie Faugeron

Présidente du groupe Ensemble pour Saint-Junien

**Le texte de la liste Saint-Junien
Autrement ne nous est pas
parvenu.**

Agenda

JANVIER

14 janvier à 20h30

Théâtre/cirque

Les clowns

L'entreprise Cie François Cervantes

La Mégisserie

16 janvier

Championnat régional d'haltérophilie

Palais des sports

23 janvier

Sortie VTT

avec **Les Copains d'Abord**

La Bretagne

29 janvier à 20h30

Spectacle théâtral de magie mentale

Influences

Cie Le Phalène / Thierry Collet

La Mégisserie

FÉVRIER

6 février à 15h00

Théâtre

Tout est normal mon cœur scintille

Jacques Gamblin

La Mégisserie

du 7 au 21 février

Exposition

Je t'écris des images

Annie Courtiaud

Maison des Consuls

13 février

Repas de carnaval

La Fabrique

15 février à 20h30

Danse

Le syndrome de l'exilé

Cie Les Associés Crew

La Mégisserie



26 février

Sport

Coupe de judo

Palais des sports

26 et 27 février

Salon avicole

Salle des Seilles

MARS

6 mars

Carnaval

9 mars à 14h30 et 10 mars à 20h30

Cirque en salle

Perchés...

Cie Chabatz d'Entrar

La Mégisserie

12 mars à 20h30

Soirée culturelle

Brésil et café

La Fabrique

13 mars

Kermesse de l'étoile bleue

Salle des congrès du Châtelard

18 mars à 20h30

Théâtre

La précaution inutile ou le Barbier

de Séville

anima motrix

La Mégisserie

18 mars à 20h30

Gala de boxe

Salle des congrès du Châtelard

19 mars à 20h30

Soirée théâtrale

La Bretagne

23 mars à 14h30

Conte musical sur fil

Vents d'horizons

Cie Au Fil du Vent

La Mégisserie

29 mars à 20h30

Danse

La constellation consternée

Cie Illico / Thomas Lebrun

La Mégisserie

AVRIL

12 avril à 20h30

Théâtre

Quartett

Cie Jakart

La Mégisserie

16 avril à 11h00

Musique / JMF

Princesses oubliées ou inconnues

Catherine Vaniscotte

La Mégisserie



23 au 25 avril

Salon des antiquaires

Salle des congrès du Châtelard

MAI

1^{er} mai

Produits artisanaux, gastronomie

Marché de printemps

La Fabrique

1^{er} mai

Bourse aux armes

Salle des congrès du Châtelard

1^{er} mai

Tournoi de foot

Stade du chalet

à suivre,

3 mai à 20h30

Danse

NOs LIMITes

Cie Alexandra N'Possee

La Mégisserie

8 mai à 20h30

Orchestre de Limoges et du Limousin

Figures libres

La Mégisserie

8 mai

Marché aux fleurs

Kiosque à musique



14 mai

Marché de printemps et artisanat d'art

La Bretagne

22 mai

Rencontres de saxophones

Salle des congrès du Châtelard

27 mai au 17 juillet

Exposition

Jean Teilliet

Halle aux grains

23 mai au 12 juin

Exposition

40^e anniversaire du jumelage avec

Jumet

Maison des Consuls



JUIN

4 juin

La glanetaude

Village de Glane

13 au 26 juin

Exposition

Les plumes Limousines

Maison des Consuls

18 juin à 13h30

Tournoi de touch rugby

Stade du chalet

19 juin

Vide grenier

La Bretagne

21 juin

Fête de la musique

24 au 26 juin

Journées artisanales du cuir

Salle municipale des Seilles

J'ACHÈTE **LOCALEMENT** JE CONSOMME **DURABLEMENT** !



Les commerces, les artisans, les entreprises sont indispensables au bon développement d'une commune et de son territoire.

Préférer acheter ses produits sur les marchés, auprès des agriculteurs et des commerçants locaux, c'est encourager celles et ceux qui participent à l'équilibre de la ville et au bien-être de ses habitants.

Composer un repas à base de produits locaux ou de saison, c'est utiliser 10 à 20 fois moins d'énergie que consommer un fruit importé par avion, pensez-y !



Saint-Junien



Une solidarité d'avance.